



Les projets du Grenelle de l'Estuaire : faire de l'Estuaire un TERRITOIRE D'AVANT-GARDE du développement durable

Le **Comité des élus de l'Estuaire**¹, présidé par Antoine Rufenacht, maire du Havre, président de la Communauté de l'Agglomération Havraise, président du Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire, rassemble les cinq Pays de l'estuaire de la Seine sur un territoire de 650 000 habitants. Il s'est engagé en septembre 2008 dans un "**Grenelle de l'Estuaire**".

Après une journée de mobilisation, le 28 novembre 2008, qui a rassemblé 400 personnes, **cinq ateliers** ont réuni jusqu'à la mi juin des acteurs et personnalités qualifiées des **cinq collèges du Grenelle** et **des deux rives de l'Estuaire**. Au 1er septembre 2009, on enregistre **22 137 visites** sur le site Web ouvert en novembre 2008. **142 171 pages** ont été téléchargées et **731 967 fichiers** consultés. Quatre « **conférences - débats** » ont été **ouvertes au public**.

Après dix mois de mobilisation marqués par plus de **2000 participations** aux ateliers et conférences, le Grenelle de l'Estuaire présente ses projets ce **14 septembre** aux Docks Océane, au Havre. Cette journée de restitution est l'occasion de réunir pour la première fois un « **Forum** » de débats et propositions avec les cinq collèges du Grenelle².

Les collèges pourront s'engager sur la **Charte du Grenelle de l'Estuaire** et sur un **schéma de gouvernance**.

Des **groupes de projets** seront proposés et constitués à l'issue du Forum.

PLUS DE 2000 PARTICIPANTS ISSUS DES CINQ COLLEGES ET DES DEUX RIVES L'ESTUAIRE

La réunion de lancement et de mobilisation du Grenelle de l'Estuaire, le 28 novembre 2008, au parc Eana du développement durable, à Gruchet-le-Valasse, a permis de constituer cinq ateliers de travail, ouverts au cinq collèges du Grenelle de l'Environnement et aux étudiants.

Chaque Pays de l'Estuaire a été invité à accueillir un atelier, avec l'appui d'un consultant³, tout en proposant des thèmes et un fonctionnement **transversaux** à l'Estuaire :

1. *Economie, Industrie, leviers de croissance* (présidé par Jean-Claude Weiss, président du Pays Caux vallée de seine) ;
2. *Enjeux de territoire - habitat et construction, énergies nouvelles, mobilité et transports, fret, déchets et climat* (présidé par Jacques Duchemin, ancien président de la CCI de Fécamp et du Pays des Hautes Falaises) ;
3. *Santé et environnement* (présidé par Bertrand Girardin, maire et vice-président de la communauté de communes de Saint-Romain de Colbosc) ;
4. *Préserver la biodiversité, le cadre de vie, les espaces naturels et agricoles* (présidé Nicole Ameline, co-présidente de Pays d'Auge Expansion, députée du Calvados, ancienne ministre) ;
5. *Gouvernance*, présidé par François Ewald, philosophe, professeur au CNAM, directeur de l'Ecole nationale d'assurances, avec la vice-présidence de Nicole Ameline.

Après une première séance d'ouverture, chacun des quatre premiers ateliers s'est articulé, au vu de la **forte mobilisation, en groupes de travail thématiques**, avec l'appui **de personnalités qualifiées** des cinq collèges du Grenelle.

Des réunions de synthèse des travaux en plénières ont été organisées du 8 mai au 12 juin 2009.

L'atelier **Gouvernance** s'est réuni, sur la base des travaux des quatre premiers ateliers, du 18 mai au 12 juin 2009.

Les réunions des ateliers ont ainsi été organisées en **trois étapes** :

1. une phase de « **diagnostic** » ;
2. une phase de « **prospective** » ou de « propositions » ;
3. une réunion plénière de **restitution, de débats** et de synthèse.

¹ Le Comité des élus de l'Estuaire réunit les élus des Pays des Hautes Falaises, Caux vallée de Seine, Le Havre Pointe de Caux Estuaire, Risle Estuaire et Pays d'Auge.

² Etat, associations et ONG, salariés, employeurs et collectivités territoriales. Les élus de l'Estuaire y ont ajouté un collège Etudiants.

³ sedna*

Quatre **conférences-débats** ont été ouvertes au public dans les Pays de l'Estuaire sur les enjeux liés aux ateliers thématiques, avec des intervenants de haut niveau (le cancérologue **Henri Joyeux** ; l'explorateur et **réalisateur Nicolas Vanier** ; le professeur **Suren Erkman**, initiateur des recherches et applications dans le domaine de l'Ecologie industrielle ; le sociologue **Jean Viard**, directeur de recherches au Cevipof – Centre de recherches et d'études de la vie politique de Sciences-Po).

UNE CHARTE ET UNE GOUVERNANCE APPUYEE SUR DES GROUPES DE PROJETS

Les cinq collèges sont invités à **s'engager** sur une **CHARTRE DU GRENELLE DE L'ESTUAIRE** (jointe à ce dossier) pour répondre aux enjeux et réaliser les projets qu'ils ont, ensemble, identifiés.

La Charte symbolise et propose une nouvelle **GOUVERNANCE** pour la réalisation DE PROJETS, tout en **respectant les spécificités des territoires et sans épouser ni concurrencer aucune ses structures administratives existantes**.

Les travaux de l'atelier Gouvernance soulignent la **volonté d'une communauté de l'Estuaire d'exister à travers des projets**.

Son président propose un schéma de gouvernance qui s'appuie sur :

- des groupes **de projets**, conçus et pilotés à l'échelle de l'Estuaire ;
- le **Comité des élus** de l'Estuaire et son **bureau** (instance d'instruction, de coordination, d'animation, de prise de décisions) ;
- un « **Forum** », ouvert aux cinq collèges du Grenelle de l'Estuaire (lieu d'information, d'échanges, de proposition de projets).

LES PROJETS DES ATELIERS DU GRENELLE DE L'ESTUAIRE

1• Economie, industrie, nouveaux leviers de croissance : L'ECOSYSTEME POUR MODELE ET METHODE D'INNOVATION

Piloté par Jean-Claude WEISS, président de la communauté de communes et du Pays Caux vallée de Seine, maire de Notre-Dame-de-Gravenchon, l'atelier n°1 s'est réuni **quatre fois** (les 21 janvier, 9 mars, 6 avril et 25 mai) et a rassemblé, pour **chacune de ces séances de travail, de 70 à 120 participants**.

Trois groupes de travail ont été constitués.

1. Le premier, est parti du postulat que s'interroger sur un développement plus durable des territoires signifie avant tout **rechercher un autre type de croissance**, en y introduisant **des innovations, tout en allant vers plus de durabilité** - économique, sociale et environnementale.
2. Le second, s'est penché sur des « **scénarios de rupture** » à partir l'identification de contraintes et d'opportunités, l'objectif étant de poser la question du devenir de ces activités nouvelles comme autant de **nouveaux leviers économiques**.
3. Le troisième, a estimé que l'attractivité des territoires est liée à la présence de « forces vives ». Mais comment les attirer et les conserver **dans un environnement préservé et dans des conditions de progrès social** ? Comment les **mettre en réseau** ?

Chacun des trois groupes s'est penché, à un moment ou l'autre de ses travaux, sur **le thème de l'écologie industrielle, vecteur d'innovation, de développement durable, de mise en réseau des acteurs, de formation, création de nouveaux emplois, d'identité pour l'Estuaire**.

Présentée par le professeur **Suren ERKMAN** à Notre-Dame de Gravenchon, mais aussi par le Grand Port Maritime du Havre et par la Communauté de Communes Caux vallée de Seine à travers la démarche « Entreprendre en coopérant », **l'écologie industrielle repose sur l'étude du « métabolisme »** des territoires (flux de matières, d'énergie et stocks - ressources), dans le but de dégager **de nouvelles logiques d'intégration des secteurs, de collaboration, d'innovation, de création de filières et d'emplois**. Elle pourrait être développée comme un « **supra-projet** ». **Il serait possible, après avoir identifié des priorités, d'y articuler les projets sur lesquels ont travaillé les groupes du Grenelle de l'Estuaire** (climat, énergie, transports, habitat et construction, déchets, agriculture, éco-matériaux, tourisme, etc.). Déclinée à l'échelle de l'Estuaire, cette démarche serait associée à un **travail sur l'identité de l'Estuaire et à un plan de communication**.

L'écologie industrielle repose sur « une **manière pragmatique de voir les activités en relation avec la biosphère** », en **s'inspirant de l'écologie pour « mieux comprendre le système économique, au carrefour des différentes initiatives qui existent déjà dans une société »**.

Sa mise en œuvre suppose une analyse :

- des parties prenantes ;
- des « métabolismes » des flux de matières ;
- des cycles de vie ...

... Pour la détection de « symbioses » entre les activités et les acteurs économiques.

L'atelier « Economie » du Grenelle de l'Estuaire a également travaillé sur **la question de l'attractivité de l'Estuaire et de son offre de tourisme. Activité « endogène » par excellence le tourisme est un atout et un levier de développement.** Les **services de proximité** reflètent les capacités d'accueil et la qualité des conditions de vie. Un travail commun peut permettre de développer **des solidarités entre territoires.**

L'atelier s'est, enfin, penché sur **d'autres thèmes et projets** (énergie, transports, agriculture, éco-matériaux, innovation, éducation, recherche, formation et emploi), dont une partie pourra être reliée à la démarche d'écologie industrielle ou fera l'objet de propositions spécifiques (on pourra se référer, sur ce point, au compte-rendu des travaux des ateliers et « Fiches Action »).

2• Enjeux de territoire : Energie, Climat, Habitat, Déchets, transports...

Présidé par Jacques DUCHEMIN, ancien président de la CCI de Fécamp-Bolbec, du Pays et du conseil de développement des Hautes Falaises, l'atelier n°2 du Grenelle de l'Estuaire s'est réuni **trois fois** (le 5 février, le 25 mars et le 25 mai) avec, à chaque séance, entre **90 et 120 participants**. Au vu de cette forte participation et de l'étendue des sujets, il s'est articulé **en groupes de travail, que des personnalités qualifiées ont accepté de réguler.**

L'atelier « Enjeux de territoire » a traité de thèmes structurants et communs aux territoires de l'Estuaire :

- étude des potentiels des territoires pour favoriser, à chaque échelle de gouvernance, **les économies d'énergie, l'efficacité énergétique, le mix énergétique** et l'innovation ;
- proposition d'un **plan climat** (diagnostic, stratégie, livre blanc, bilan carbone et énergie, plans de déplacement, etc..) ;
- **mobilité** et transports « voyageurs » ;
- transports **de marchandises et logistique** ;
- actions de prévention et sensibilisation pour **les déchets** ménagers et industriels, mise en place de groupes de travail pour les déchets agricoles et portuaires ;
- **habitat et construction.**

1. IDENTIFIER ET VALORISER LES OPPORTUNITES EN MATIERE D'ÉNERGIES NOUVELLES

Les préconisations des participants du groupe Energie s'articulent autour de **deux axes** :

- 1) Mener une réflexion pertinente dédiée aux nouveaux modes de production d'énergies renouvelables et **inventorier les potentialités propres à chaque territoire** de l'Estuaire (« Les énergies du futur seront plurielles et interconnectées »).
- 2) Favoriser les **gisements d'économies d'énergie.**

Plus concrètement :

- mettre en place un **Observatoire des économies et du mix énergétique (ECOMIXE)**, Centre d'analyse des indicateurs d'empreintes écologiques du bouquet énergétique
- promouvoir les économies d'énergie **par l'exemplarité.**
- **aider la Recherche - Développement et des centres de formation associés.**

2. METTRE EN PLACE UN PLAN CLIMAT DE L'ESTUAIRE

Un **Plan Climat pour l'Estuaire**, futur outil réglementaire, permettrait d'agir sur la planification des services d'urgence, le suivi des installations, la santé et les services sociaux, la gestion des espaces verts.

Et ce, en plusieurs étapes :

- **préfiguration du projet,**
- **identification des pistes d'action** (élaboration d'un **livre blanc** avec les acteurs du territoire),
- **pré-diagnostic** du territoire et du patrimoine, bilan des gaz à effet de serre,
- **conception du plan d'action,**
- **mise en œuvre,**
- **évaluation et communication.**

3. ELABORER UN PLAN DE DEPLACEMENT ESTUARIE

Le groupe « Voyageurs » souligne que le transport de personnes représente **reste l'un des principaux responsables de l'émission de CO₂.** Néanmoins, il est considéré comme un facteur de liberté. Il faudra donc intégrer et développer **toutes les innovations.** On devra également **mettre en place un espace maillé en matière de circulation,** c'est-à-dire **encourager l'utilisation de plusieurs moyens de transports** : transport collectif, mais aussi covoiturage et auto-partage.

En résumé, le groupe préconise :

- un **état des lieux des différents types de mobilités dans l'Estuaire**,
- une participation des citoyens, à **travers des ateliers de mobilité**,
- un soutien à toutes les formes **d'auto-partage et de covoiturage**, particulièrement pour les déplacements contraints,
- **l'encouragement de toutes les formes d'intermodalités** pour aboutir à un **schéma de déplacements dans l'Estuaire**.

4. TRANSPORT DE MARCHANDISES : FAVORISER LES GAINS DE COMPETITIVITE

Le fret et la logistique apparaissent, pour le groupe, comme **symptomatiques des problèmes** qui se posent aujourd'hui sur le territoire de l'Estuaire **en matière de transports**. Ils induisent les questions de la **coexistence des usages**, de la conciliation des activités économiques avec la préservation des milieux naturels et du cadre de vie.

D'où, l'urgence de travailler sur les **spécialités, les compétences, les enjeux** à décliner de manière très précise, selon les filières. **Une partie des solutions est liée à l'intermodalité, au transport en vrac, à la logistique des retours, aux regroupements et aux pratiques collaboratives, aux économies d'énergie et de matériaux**, qui sont autant de gains de compétitivité.

5. DECHETS : UN PLAN DE PREVENTION ESTUARIE

Le groupe « Déchets » propose des mesures de prévention et des actions à mettre en œuvre rapidement.

• Pour les déchets ménagers et assimilés :

- définition et mise en place d'un plan de prévention estuarien,
- mise en place de mesures incitatives, de dispositifs de collecte des déchets recyclables pour les administrations, les artisans, les consommateurs dont les déchets « assimilés » sont collectés par les collectivités ;
- création d'un Pôle développement durable de l'Estuaire pour modifier les modes de consommation et de jardinage (1), de déplacement (2), d'usage de l'énergie (3).

• pour les déchets des activités économiques / d'activités portuaires et fluviales :

- un Plan DIB (Déchets Industriels Banaux), pour approfondir la connaissance des gisements et les moyens du tri amont ;
- la sensibilisation des PME à la prévention et à la valorisation des déchets ;
- la sensibilisation des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre du BTP à la mise en œuvre de « chantiers verts » ;
- le financement d'une étude d'automatisation du tri des DIB à un coût acceptable ;
- la recherche d'un site pour l'implantation d'un centre de stockage de DIB de taille réduite ;
- la création d'un groupe de travail sur les **activités portuaires et fluviales**.

6. HABITAT ET CONSTRUCTION : SUIVRE LE GRENELLE NATIONAL ET ALLER PLUS LOIN

• Le groupe souligne que **l'habitat** est le poste le plus consommateur d'énergie (soit environ 40% de la consommation). D'où, l'importance de la maîtrise du développement urbain, du travail sur le bâti existant (qui est le chantier le plus important), de la construction durable et des filières innovantes - en les faisant évoluer.

• **Dans le secteur économique**, il recommande la promotion des **éco-matériaux**, tels le lin et le chanvre.

• **En matière de Gouvernance**, il préconise d'agir davantage au niveau des **intercommunalités**.

3• Santé et environnement.

Présidé par Bertrand GIRARDIN, maire et vice-président de la communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc, l'atelier 3 s'est articulé autour de **trois groupes de travail**, après une séance de lancement qui a réuni **75** représentants des cinq collèges du Grenelle et des deux rives de l'Estuaire. Les réunions des groupes ont rassemblé à chaque fois entre **20 et 40 participants**, les 26 et 27 mars, 21, 23 avril et le 12 mai 2009.

1. AGIR SUR LES COMPORTEMENTS PAR L'ÉDUCATION POUR LA SANTE

Le groupe « Enjeux comportementaux » s'est attaché à définir un programme **d'éducation pour la santé** :

- organiser un **réseau d'acteurs de terrain**, sur la base du **volontariat** (professionnels et bénévoles associatifs des secteurs santé, social, éducation) : **pédagogie de la santé, analyse des pratiques, confrontation interdisciplinaire** ;
- apporter **expertise et formations** ;
- disposer d'un **centre de ressources** (documentation, aide à l'action).

2. AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT POUR AGIR SUR LA SANTE

Les actions de diminution des pollutions « à la source » constituent les leviers majeurs de l'amélioration de l'environnement et donc de la santé. Le groupe « Enjeux environnementaux » propose :

- de doter un maximum de collectivités de « responsables santé environnement » pour créer un conseil estuarien des « responsables santé environnement » en vue de favoriser une coordination des actions d'éducation pour la santé environnementale et des actions de prévention ;
- d'inventorier les initiatives d'éducation pour la santé et de partager les actions « exemplaires » pour mieux les diffuser ;
- de réduire de manière significative la présence des pesticides dans les différents compartiments de l'environnement en promouvant l'objectif de « zéro pesticides » dans la gestion des espaces verts. Recenser les propriétaires d'espaces verts publics, privés, professionnels,...) volontaires pour cette action. Apporter une aide méthodologique pour les méthodes alternatives aux pesticides.
- Eduquer et sensibiliser la population aux pratiques durables
Mettre en place une chaîne alimentaire durable.

Il préconise, par ailleurs, l'élaboration d'un SAGE.

2. CONNAITRE, SURVEILLER, PREVOIR ET ALERTER

Le groupe « Enjeux d'anticipation » s'est saisi de la problématique de l'anticipation et de ses bénéfices pour la santé.

Il propose la création d'un « Observatoire santé-environnement » pour :

- faire le bilan, là où cela n'a pas été fait, des études et expertises déjà menées ;
- expliciter les conclusions de ces études et les actions qui en ont, ou pas, découlé ;
- recenser les sujets importants qui n'ont fait l'objet d'aucun rassemblement d'expertises suffisant, voire d'aucune expertise ;
- préconiser des thèmes prioritaires pour ces expertises ;
- évaluer les actions mises en œuvre.

4. Biodiversité, cadre de vie, espaces naturels et agricoles.

Présidé par Nicole AMELINE, co-présidente de Pays d'Auge Expansion, députée du Calvados, ancienne ministre, l'atelier n°4 du Grenelle de l'Estuaire s'est ouvert le 9 janvier 2009 à Pont-L'Évêque en présence d'une centaine de participants.

Trois groupes de travail ont été constitués :

- 1- Préserver, valoriser la biodiversité de l'Estuaire (qui s'est réuni les 20 mars et 14 mai) ;
- 2- Préserver, valoriser, les espaces naturels et agricoles (les 10 avril et 6 mai) ;
- 2- Préserver, aménager, valoriser, notre cadre de vie urbain (les 19 mars et 13 mai).

40 à 57 représentants des 5 cinq collèges et de nombreux scientifiques et experts des territoires ont participé aux travaux de chacun des groupes de travail. Une séance de synthèse et de restitution a réuni 60 participants le 8 juin 2009.

Les travaux de l'atelier n°4 ont marqué une attente forte des participants envers de nouvelles formes de gouvernance qui associent les représentants des cinq collèges de Grenelle de l'environnement.

Il en est ressorti également la préconisation de :

- sortir des approches verticales, pour entrer dans des démarches qui mêlent des sujets qui ne sont pas forcément rapprochés aujourd'hui (comme la santé et l'agriculture) ;
- travailler sur la valorisation d'initiatives et techniques nouvelles, avec une approche croisée à la fois des acteurs, des savoir-faire mais aussi des projets ;
- intégrer à tous les projets la notion d'empreinte écologique et de bilan carbone et mettre en place, comme l'a proposé l'atelier n°1 du Grenelle de l'Estuaire, une démarche d'économie circulaire, reposant sur la mutualisation, la collaboration et l'innovation.

1. LA PROPOSITION DE LA PRESIDENTE DE L'ATELIER N°4 : MUTUALISER LES SOURCES DE CONNAISSANCE SUR L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Pour répondre aux attentes exprimées par les ateliers du Grenelle de l'estuaire en matière de mise en synergie des acteurs, de mutualisation des connaissances et de prospective sur les grands enjeux de l'Estuaire, l'Institut Européen des Risques (IER) propose un outil fédérateur : le « Pôle d'Intelligence Territoriale – PôlitES ».

PôlitES est organisé autour d'un **système** d'information (le territoire est appréhendé en tant que « système » autour duquel interagissent les activités et les acteurs), avec un **portail Web**, assurant une fonction d'**intégration, de structuration, de capitalisation, de valorisation et de diffusion des savoir-faire et des connaissances** qui résultent de **travaux de recherche et des missions d'ingénierie et de conseil - ou plus généralement de l'observation des pratiques et du benchmark - en matière de gestion des risques majeurs** :

- prise en compte des risques dans les politiques de planification,
- outils d'aide à la décision, formation, recherche,
- enquêtes sur la perception du risque,
- information et concertation avec les populations,
- manifestations, retours d'expérience, etc.

Cet outil permettrait de développer une culture et une action partagées à **travers une approche territoriale qui s'appuierait sur un espace de référence à vocation internationale** (l'estuaire de la Seine) et **une approche scientifique** (les sciences humaines et sociales).

2. REDIGER UN PLAN STRATEGIQUE DE GESTION GLOBALE DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Le groupe « Biodiversité » propose la **rédaction d'un Plan Stratégique de Gestion Globale de l'Estuaire de la Seine**, en s'appuyant sur le Grenelle de l'Environnement et le Grenelle de l'Estuaire, les trames vertes et bleues, le lien de la terre à la mer.

L'objectif est de constituer un **territoire expérimental** de mise en place d'une gouvernance du Développement Durable.

La **biodiversité ordinaire** y ferait l'objet d'un suivi.

Un **Forum annuel de l'état de santé** de l'Estuaire pourrait être organisé à l'occasion de la Semaine du Développement durable ou de la Semaine de la mer.

3. MAITRISER L'ETALEMENT URBAIN ET REVELER LE PAYSAGE, EDUQUER AU TERRITOIRE

Le groupe « Cadre de vie » préconise:

1 – d'inscrire les notions de **paysage, de cohérence des actions territoriales, d'architecture**, au cœur de l'action des communes de l'Estuaire, pour développer une culture du paysage et de l'architecture, lutter contre le mitages, travailler pour un développement équilibré et respectueux des ressources de l'Estuaire, révéler la pertinence des outils réglementaires en matière d'urbanisme, fédérer les actions.

Soit :

- une phase de diagnostics ;
- un dialogue avec les agriculteurs et les élus ;
- l'élaboration de documents d'urbanisme pertinents à une échelle plus large ;
- des actions d'Education et conseil.

2 – de faire émerger une conscience éclairée des possibilités de mutation, de sauvegarde de l'esprit du territoire, pour imposer une cohérence aux projets, requalifier des sites menacés, **valoriser le paysage**.

Soit :

- dresser un inventaire des qualités de l'espace (topographie, biodiversité, couleurs, bâti, climat) ;
 - considérer les dérapages en cours, détecter les menaces ;
 - créer des outils de lecture ;
 - travailler avec les élus et les relais associatifs sur les enjeux ;
- > créer **une structure de projet composée d'un géographe, un architecte, un paysagiste, un photographe, un juriste, un guide** (qui connaît le site) - > *Une équipe d'experts chevronnés mobilisée ponctuellement et intensément...*

3 – Mettre en place une politique **d'éducation au territoire**, à l'environnement et au développement durable de la population, avec une **priorité donnée aux enfants** (une proposition des Clubs CPN de Haute-Normandie, des associations ECO-choix et CHENE, du Centre d'éducation à l'environnement CARDERE et de HNNE - Haute Normandie Nature Environnement).

4. VERS UNE AGRICULTURE ESTUARIEENNE DURABLE

Le groupe « Espaces naturels et agricoles » recommande :

1 – de **retenir et mettre en œuvre rapidement** (avec un comité de pilotage, composé » de l'ensemble des acteurs concernés dans l'Estuaire) **4 ou 5 mesures concrètes, applicables à l'Estuaire**, du programme national d'action « **Objectifs Terre 2020** ». Par exemple sur :

- **la maîtrise de l'énergie et lutte contre le réchauffement climatique** ;
- **la réduction de 50% de l'usage de produits phytosanitaires** (plan Eco-Phyto 2018) ;
- la création d'une **agriculture biologique** (plan Agro-Bio 2012).

Soit

- une étude de prédéfinition des actions (50 % des exploitations estuariennes visées) ;
- des diagnostics et un appel à projet auprès des agriculteurs ;
- une généralisation de ce dispositif à toutes les exploitations ;
- une évaluation des actions ;

2 – **d'anticiper la mise en œuvre de la trame verte et bleue du Grenelle de l'environnement** en constituant un **réseau cohérent d'espaces naturels et agricoles** respectant les continuités écologiques. **De diffuser la cartographie** largement et la valoriser à travers un **guide pratique** ;

3 – **de s'inspirer du dossier Gestion intégrée des Zones Côtières (GIZC)** pour en faire un **code de bonne conduite sur les questions d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle de l'Estuaire**. ▲